



## DURÉE

1 journée (soit 7 heures)

Horaires : 8h30 - 18h

## LIEU

ESPACE HAMELIN  
17 rue de l'Amiral Hamelin  
75016 PARIS  
☎ 01 45 05 70 70

## PRIX

350 € HT, soit 420 € TTC  
pour un non adhérent CFEC

300 € HT, soit 360 € TTC  
pour un adhérent CFEC

Inclus : enseignements, documentation,  
restauration – TVA de 20% récupérable

## PUBLIC CONCERNÉ

Les experts construction adhérents de la CFEC et tous les candidats qui souhaitent se présenter aux examens de Certification et de Qualification C.R.A.C.

## PLUS D'INFOS

### CFEC FORMATION

28, rue de Solférino  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53  
cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr  
N° de déclaration d'activité : 1192144012  
Contact : Delphine BRAMOULLÉ



Programme à transmettre à l'organisme collecteur de la formation professionnelle pour la prise en charge de ce stage

**Date limite d'inscription :  
Jeudi 31 janvier 2019**

## **STAGE DE FORMATION ET DE PRÉPARATION A L'EXAMEN 2019 DE QUALIFICATION C.R.A.C.**

**Jeudi 7 février 2019**

**⚠ Attention : l'inscription à l'examen de qualification C.R.A.C. doit se faire directement auprès du GCA (1, rue Jules Lefèbvre, 75009 PARIS - tél : 01 53 21 51 90) **jusqu'au 25 janvier 2019****

## PRÉSENTATION

Dans le cadre de la mission de formation fixée par ses statuts, la CFEC, Compagnie Française des Experts Construction, organise un cycle de formation destiné aux experts construction qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour pratiquer leur métier.

Ces stages s'adressent naturellement aux adhérents de la CFEC et, dans la limite des places disponibles, à tous les candidats qui souhaitent se présenter aux examens de Certification et de Qualification CRAC.

Par ailleurs ils sont également ouverts aux adhérents de la CFEC qui, ayant une expérience d'au moins un an en expertise construction, ne réuniraient pas encore tous les critères définis par les règles d'accès à la Certification Expert Construction, et souhaiteraient compléter une formation initiale d'expert.

La Commission Formation de la CFEC dispose d'un agrément d'organisme de formation continue délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, ainsi que d'un référencement sur la plateforme Datadock.

Elle délivrera aux stagiaires une convention de formation permettant d'obtenir le financement des caisses auxquelles ils ont cotisé en qualité de salarié ou à titre libéral.

Les dossiers d'inscription destinés à libérer la convention de formation sont à adresser à :

**CFEC FORMATION**  
**28, rue de Solférino**  
**92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**  
**☎ 01 46 21 52 52 - ☎ 01 46 21 52 53**  
**✉ cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr**  
**(Contact : Delphine BRAMOULLÉ)**



## **PROGRAMME DU STAGE EXPERT "GÉNÉRALISTE" DU 7 FÉVRIER 2019**

Les stagiaires sont immergés dans les strictes conditions des épreuves d'accès à la Qualification C.R.A.C. Experts "Généralistes", les épreuves proposées étant conçues selon les mêmes critères que ceux de l'examen réel.

La matinée est consacrée à une présentation des différents sujets de l'examen et à la documentation indispensable pour une bonne préparation de l'Oral de Qualification C.R.A.C.

Une révision des principaux textes de référence et des principales notes adressées par le GCA aux experts construction est faite avec la participation d'un assureur de compétence et d'expérience reconnues dans le fonctionnement de la convention C.R.A.C.

En fin de matinée, des conseils sont donnés aux stagiaires pour orienter et préciser les révisions juridiques, assurancielles et conventionnelles indispensables à une bonne préparation de l'épreuve de l'Oral C.R.A.C.

L'après-midi, les experts sont placés en situation d'Oral de Qualification C.R.A.C. en les soumettant successivement aux différents types de questions qui leur seront posées à cette épreuve orale :

- ☞ Convention C.R.A.C. et son avenant 1
- ☞ Droit et assurance construction
- ☞ Démarche expertale

Au fur et à mesure du déroulement des diverses questions posées, des conseils sont prodigués par les animateurs pour compléter la formation des stagiaires et les préparer à l'épreuve orale de Qualification C.R.A.C. Experts "Généralistes".

Un recueil des textes (juridique, assurance et convention C.R.A.C.) nécessaires à l'exercice du métier d'expert construction est remis à chaque stagiaire en début de stage.

### **PLUS D'INFOS**

#### **CFEC FORMATION**

28, rue de Solférino  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Tél : 01 46 21 52 52 – Fax : 01 46 21 52 53  
cfec.expertsconstruction@wanadoo.fr  
N° de déclaration d'activité : 11921440192  
Contact : Delphine BRAMOULLÉ

